

La prévention des poussières en agriculture est à la fois un sujet sanitaire, réglementaire et stratégique, comme l'explique Raymond Bykous, préventeur à la MSA.

Se protéger des poussières

L'exposition aux poussières présente un risque pour la santé qui est, dans la majorité des cas, invisible au quotidien. Raymond Bykous, préventeur à la MSA, est intervenu dans le cadre d'un webinaire organisé par le réseau Repran. « La prévention doit être pensée en amont, dès la conception des bâtiments ou dès l'achat des machines », explique-t-il.

ATTENTION AUX PARTICULES ALVÉOLAIRES

« L'investissement peut être onéreux. Mais il est rentable en termes de santé, d'employabilité et d'attractivité des filières professionnelles. Il favorise aussi la performance des équipes car si une personne qualifiée développe une maladie professionnelle à cause d'une exposition aux poussières, cela entache la viabilité de l'exploitation ainsi que son image. »

Les particules alvéolaires sont



L'exposition aux poussières présente un risque pour la santé qui est, dans la majorité des cas, invisible au quotidien. ©D. Poilvet



REPÈRES

Le réseau Repran

Le Repran (Réseau pathologies respiratoires agricoles national) est un réseau national situé à Besançon. Il est dédié aux travailleurs agricoles (salariés, non-salariés, et employeurs) confrontés à des problèmes respiratoires. Il offre également des informations sur les risques et les maladies respiratoires qui peuvent se développer pendant leur activité professionnelle. Repran est issu d'un partenariat entre les caisses MSA et des équipes de CHU.

les plus dangereuses pour la santé. Avec un diamètre inférieur à quatre micromètres, elles sont les plus fines. Elles sont invisibles à l'œil nu et atteignent directement les zones d'échanges gazeux pulmonaires.

Les effets d'une exposition chronique peuvent être

graves et irréversibles avec des pathologies complexes comme l'asthme, la bronchite, la BPCO (bronchopneumopathie chronique obstructive) ou encore les cancers professionnels. C'est pourquoi une valeur limite d'exposition professionnelle (VLEP) a été définie dans le Code

LA MSA INVESTIT DANS LA PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS AUX POUSSIÈRES

Raymond BYKOUS, MSA Île-de-France ©MSA Île-de-France

« Pour réussir la prévention de l'exposition aux poussières la première chose est de bien identifier le risque, assurer la surveillance médicale de tous les travailleurs, et réaliser des mesures pour vérifier la conformité aux VLEP. Il faut également mobiliser les employeurs dès la conception et intégrer des solutions techniques au

plus tôt de l'activité, y compris les opérations d'entretien et de maintenance du matériel. Pour cela, la MSA propose des dispositifs techniques et financiers incluant la formation du personnel et l'acquisition du matériel. »



NEUF PRINCIPES GÉNÉRAUX DE LA PRÉVENTION

Pour Raymond Bykous, préventeur à la MSA,

il est nécessaire de suivre les neuf principes généraux de prévention inscrits dans le Code du travail pour prévenir le risque lié aux poussières :

- Éviter le risque dans la mesure du possible.
- Évaluer le risque pour le quantifier le plus finement possible.
- Combattre le risque à la source.
- Adapter le travail à l'homme.
- Tenir compte de la réglementation et de l'évolution technique.
- Remplacer ce qui est dangereux.
- Planifier la prévention dans le temps.
- Donner la priorité aux protections collectives plutôt que les protections individuelles que sont masques respiratoires.
- Former et informer les travailleurs sur les risques.

du travail. Un travailleur ne doit pas être exposé à plus de 0,9 mg de particules alvéolaires par mètre cube d'air pendant huit heures.

L'ENTRETIEN DES MATÉRIELS EST CONCERNÉ

Cette VLEP est applicable dans tous les locaux à pollution spécifiques. Ce sont tous les bâtiments où sont émis gaz, vapeurs, poussières et aérosols autres que ceux qui sont générés par la seule présence humaine, comme les bâtiments d'élevage ou les silos. Les activités comme le paillage et le nettoyage, l'entretien des équipements et des matériels sont également concernées. 

Solène Lagadec

solene.lagadec@bretagne.chambagri.fr

Un guide sur les moyens de prévention en élevage porcin

Pour accompagner les éleveurs, les salariés et les intervenants dans la mise en œuvre de solutions concrètes, un guide a été réalisé dans le cadre du projet QualiAir. Il propose une série de 20 fiches pratiques, organisées en trois grandes catégories de moyens de prévention :

- Les moyens humains regroupent les actions centrées sur la sensibilisation,

CÔTÉ WEB

Retrouvez le **webinaire**

organisé par le réseau Repran sur ce sujet



la formation et l'implication des personnes. Il s'agit notamment d'informer les salariés et intervenants sur les risques respiratoires, de les accompagner dans une démarche de prévention, et de mieux comprendre les pratiques liées à l'homme et à l'animal.

- Les moyens organisationnels portent sur les pratiques quotidiennes de travail dans les élevages. Ils visent à limiter l'agitation des animaux, à choisir les bons moments pour intervenir, à organiser efficacement les tâches, et à améliorer la gestion de la ventilation, du nettoyage ou encore de

la désinfection.

- Les moyens techniques concernent les équipements, aménagements et technologies pouvant être mis en œuvre directement au sein des bâtiments d'élevage. Ils visent à limiter la production d'ammoniac et de particules à la source. Chacune de ces fiches vise à fournir des leviers concrets et adaptés aux réalités de terrain pour améliorer les conditions de travail, réduire l'exposition à l'ammoniac et aux particules et préserver la santé des professionnels de l'élevage. Ce guide sur les moyens de prévention sera disponible en 2026. 

ASTUCES DU QUOTIDIEN **Tech PORC**

Surélever le couloir des salles pour limiter les salissures

● Si le couloir des salles est en sol plein, un problème de propreté peut survenir lorsque la zone de défécation des porcs est localisée à l'entrée des cases. En effet, il est très fréquent de voir des monticules de déjections sortir des cases et s'accumuler devant les portillons. Le couloir devient alors une zone de contamination potentielle et, à moins de laver systématiquement ses bottes en sortant de la salle, cela peut conduire à une dégradation du statut sanitaire de l'élevage. Pour éviter ce phénomène, il suffit de légèrement surélever le niveau du couloir par rapport au niveau du sol des cases (1 à 2 cm maximum). De ce fait, les déjections restent dans les cases et les couloirs de circulation restent propres. Si le couloir est composé de dalle en béton préfabriquée, il faudra intégrer cette disposition lors du calepinage du sol. S'il s'agit d'un béton coulé sur place, il faudra se coordonner avec le maçon lors du chantier de construction. 



D'autres astuces gratuites disponibles sur la plateforme BâtiPorc C4E de l'Ifip

Purger les abreuvoirs sans effort avec une perche



- En début de bande, notamment en maternité et en post-sevrage, il est nécessaire de purger les descentes d'abreuvoirs dans les cases pour évacuer l'eau stagnante et mettre à disposition des animaux une eau fraîche et saine dès leur entrée. Cette tâche n'est pas compliquée mais elle peut vite devenir astreignante. De ce fait, elle est souvent oubliée. Quelques éleveurs ont bricolé une perche disposant d'une lame en caoutchouc à son extrémité. Cela permet de purger les abreuvoirs avant l'entrée des animaux mais aussi de les nettoyer en cours de bande avec moins d'efforts. Avec cet ustensile simple, les éleveurs ne rentrent plus dans les cases pour réaliser cette opération, ce qui limite le risque de diffuser des pathogènes, notamment en post-sevrage. Pour les éleveurs sur litière, certains l'utilisent également pour retirer la paille des bols qui peut gêner l'abreuvement des porcs. 

Yvonnick Rousselière yvonnick.rousseliere@ifip.asso.fr